



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

formation aux gestes de premier secours

Question au Gouvernement n° 206

Texte de la question

FORMATION AUX GESTES DE PREMIER SECOURS

M. le président. La parole est à Mme Béatrice Piron, pour le groupe La République en marche.

Mme Béatrice Piron. Monsieur le ministre de l'intérieur, lors de votre discours au congrès des sapeurs-pompiers, vous les avez remerciés pour leur contribution dans la formation aux premiers secours. Grâce à la campagne "Adoptons les comportements qui sauvent", décrétée grande cause nationale en 2016, plus de 100 000 personnes ont été formées en un an, principalement par les pompiers, la Croix-Rouge française et la protection civile. Vous avez annoncé la volonté du Gouvernement d'intensifier cette dynamique pour que 80 % de la population soit formée.

Actuellement, en France, seule une personne sur cinq, témoin d'un accident cardiaque, pratiquerait une réanimation, et moins de 50 % des Français savent prodiguer les premiers secours. En Norvège, ce chiffre atteint 95 %. Monsieur le ministre, mesdames et messieurs les députés, il me semble essentiel de sensibiliser tous nos concitoyens à cette nécessité. Nous, élus de la République, nous devrions être tous exemplaires et connaître les gestes pour intervenir.

Symboliquement et concrètement, une action de formation est organisée à l'Assemblée nationale le 13 novembre prochain, date anniversaire d'un attentat que personne n'a pu oublier. Elle sera suivie d'autres formations à partir du 30 novembre. À ce jour, ce sont surtout des députées qui se sont inscrites, ce qui reflète d'ailleurs les statistiques nationales. J'attends que vous vous réveilliez, messieurs les députés !

Mais vous, monsieur le ministre, quelles sont les mesures que vous envisagez de prendre pour atteindre ce premier objectif de 80 % de la population formée ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes REM et MODEM.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur.

M. Gérard Collomb, ministre d'État, ministre de l'intérieur. Madame la députée, vous l'avez dit, lors du congrès national des sapeurs-pompiers tenu à Ajaccio, il y a quinze jours, cette fédération a décidé de lancer une grande campagne sur les gestes qui sauvent. Vous avez donné les chiffres : aujourd'hui, en France, moins de 50 % de la population est formée aux premiers gestes qui sauvent, quand dans les pays scandinaves, c'est l'ensemble de la population qui l'est. Avec les sapeurs-pompiers, dont le congrès à Ajaccio était un moment formidable, nous allons lancer une grande campagne. Elle nous concerne tous ! Elle concerne l'éducation nationale, l'université, chacune de nos communes, chacune et chacun d'entre nous.

Mesdames, messieurs les députés, nous lancerons une campagne médiatique dans les prochains temps. Nous

veillerons à ce que chacune et chacun soit sensibilisé. Aux côtés de la ministre chargée de la santé, nous ferons en sorte de permettre de sauver chaque année des dizaines de milliers de vies, qui pourraient en effet être sauvées si nous connaissions les uns et les autres les gestes qui sauvent. Je vous félicite d'avoir lancé ici, à l'Assemblée nationale, une campagne, et j'ai bien compris que vous adressiez un appel aux hommes de cette assemblée. Je suis sûr qu'ils y répondront ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes REM et MODEM.*)

Données clés

Auteur : [Mme Béatrice Piron](#)

Circonscription : Yvelines (3^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 206

Rubrique : Sécurité des biens et des personnes

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 octobre 2017](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [25 octobre 2017](#)